



Conseil d'établissement

École de La Ruche

SÉANCE DU 10 MAI 2023, À 18H30

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école de La Ruche tenue le mercredi 4 avril 2023.

Étaient présents

Noémie Potvin, parent
Catherine Magny, parent
Caroline Basoni, parent
Rodica Ciobanu, parent
Nathalie Jean, parent
Valérie Lefebvre, retard
Annie Gonthier, enseignante
Suzie Brassard, enseignante
Sara-Judith Labbé, éducatrice au service de garde
Amélie Larochelle, responsable du service de garde
Mylène Laverdière, directrice
Maxime Turgeon, directeur adjoint

Étaient absents

Nancy Barlow, enseignante
Marie-Michèle Roberge, parent
Olivier Pouliot, enseignant
Cynthia Bélanger, parent substitut
Annick Laplante, orthopédagogue

**Conseil d'établissement
École de La Ruche
Séance du mercredi, 10 mai 2023**

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Catherine Magny ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 32. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par M. Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Noémie Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Magny

APPUYÉE PAR Mme Amélie Larochelle que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-1

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 31 janvier 2023

Mme Noémie Potvin invite les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Jean

APPUYÉE PAR Sara-Judith Labbé que le procès-verbal du 31 janvier 2023 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-2

1.5. Suivi au procès-verbal

Mme Mylène Laverdière mentionne que les démarches auprès du personnel enseignant concernant l'utilisation des écrans seront réalisés lors de la prochaine rencontre du personnel enseignant. Néanmoins, Mme Amélie Larochelle a commencé les démarches auprès du service de garde. Mme Amélie Larochelle a également fait la création d'un document de

référence pour notre école. Le centre de services scolaire (CSS) a également partagé le fruit de son travail dans l'ensemble des écoles du CSS. Le conseil d'établissement félicite le travail de Mme Amélie Larochelle.

Mme Mylène Laverdière mentionne que la 2^e rencontre pour le *projet éducatif* a eu lieu. Les valeurs seront modifiées à la suite de la consultation du personnel, et ce, en lien avec des enjeux vécus propres à l'école de la Ruche : respect, engagement et collaboration.

Mme Mylène Laverdière mentionne qu'il y a la mise à l'essai du billet *Halte* la gestion des comportements et une meilleure communication dans l'ensemble de l'équipe-école.

Mme Mylène Laverdière mentionne que le sondage pour les parents concernant l'anglais intensif pour l'année scolaire 2024-2025 sera envoyé le 11 ou le 12 mai 2023 aux parents.

1.6. Intervention du public

Il n'y a aucune intervention du public.

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1. Suivi budgétaire 2022 – 2023

Mme Mylène Laverdière fait la présentation du suivi budgétaire 2022-2023. Elle explique les différents fonds avec les dépenses réalisées ou planifiées d'ici le 30 juin 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Magny

APPUYÉE PAR Mme Annie Gonthier que le suivi budgétaire 2022-2023 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-3

2.2. Budget initial 2023 – 2024

Mme Mylène Laverdière fait la présentation du budget initial 2023-2024. Elle explique que le budget est sommaire puisque les sommes provenant du ministère ne sont pas encore connues.

IL EST PROPOSÉ PAR Amélie Larochelle

APPUYÉE PAR Mme Noémie Potvin que le budget initial 2023-2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-4

2.3. Frais chargés aux parents

Mme Mylène Laverdière explique que de maintenir le même montant pour l'année scolaire 2023-2024, c'est-à-dire un montant de 99,00 \$, est une décision équilibrée et juste.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Jean

APPUYÉE PAR Mme Suzie Brassard que des frais chargés aux parents de 99,00\$ soient adoptés.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-5

2.4. Utilisation des services de *Coopsco*

Les membres du conseil d'établissement discutent quant à la possibilité de changer de Coop pour l'achat du matériel scolaire des élèves.

Sur la feuille envoyée aux parents avec le matériel scolaire, le conseil d'établissement souhaite mentionner qu'il est judicieux de ne pas attendre à la dernière minute pour effectuer les achats ou de passer la commande directement sur le site internet de Coopsco.

Mme Mylène Laverdière fera indiquer l'ISBN des cahiers d'exercices à se procurer dans l'objectif d'éviter de se mélanger dans les éditions.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Magny

APPUYÉE PAR Mme Nathalie Jean que l'école de la Ruche utilise les services de *Coopsco* pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-6

2.5. Entrée progressive du préscolaire

Mme Mylène Laverdière présente la formule sélectionnée par le comité de l'entrée progressive. Il y aura une adaptation dans la formule déjà connue du milieu scolaire. Il y aura donc plus de moments où les enfants seront tous ensemble. L'école souhaite ainsi éviter de créer deux entrées dans ce moment d'entrée progressive.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Amélie Larochelle

APPUYÉE PAR Mme Sara-Judith Labbé que le fonctionnement de l'entrée progressive du préscolaire soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-7

2.6. Activité de financement pour la cour d'école

Les membres du conseil d'établissement font un résumé des activités de financement pour la cour d'école pour l'année scolaire 2022-2023 et anticipent les campagnes de financement possibles pour l'année scolaire 2023-2024.

Campagne de financement | Fromagerie Bergeron : La campagne est souhaitée. Mme Noémie Potvin contactera un représentant de la fromagerie au début du mois de septembre 2023 pour planifier une campagne qui sera livrée dans la semaine du 11 décembre 2023. On mentionne également qu'il serait important d'inclure d'autres formes de publicité pour favoriser les ventes : début de l'info-parent, affiche aux portes de l'école, affiche sur d'autres plateformes, à l'entrée de 2023-2024, à la rencontre de parents et à la rencontre du premier bulletin.

Boulangerie de St-Rédempteur : L'idée de Mme Valérie Lefebvre reste à développer.

M. Maxime Turgeon contactera Jardin Saint-Antoine pour connaître leur formule de campagne de financement.

2.7. Activité de fin d'année

Mme Mylène Laverdière mentionne que le personnel travaille actuellement sur les activités de fin d'année. Actuellement, un tournoi (Olympiades) s'organise, le service de garde fera une fête rassembleuse et les 6^e année iront à la Ronde ainsi que sur le Louis Jolliet.

2.8. Dernier CÉ

Mme Mylène Laverdière invite les membres du conseil d'établissement à se prononcer quant à une activité spéciale pour la séance du conseil d'établissement. À la suite d'une discussion, ce sera à 18 h avec des boîtes repas d'un traiteur.

3. INFORMATIONS

3.1. Organisation scolaire

Mme Mylène Laverdière présente le portrait de l'organisation scolaire 2023-2024. Elle prend le moment nécessaire pour répondre aux questions des membres concernant l'accueil des nouvelles classes d'adaptation scolaire.

3.2. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

4. Rapports

4.1. Rapport du président(e)

Il n'y a aucun rapport.

4.2. Rapport du trésorier(e)

Il n'y a aucun rapport.

4.3. Rapport de la direction

Mme Mylène Laverdière nomme de nouveau que l'école se porte bien avec ses différents projets : comédie musicale, activité de transition entre Tournesol et Ruche, la mise en place du billet *Halte*, la mise à jour du projet éducatif, l'aménagement de la cour d'école et les plates-bandes.

4.4. Rapport du service de garde

Mme Amélie Larochelle mentionne qu'elle fait des démarches pour avoir un service de traiteur pour l'année scolaire 2023-2024 : La boîte à Lou. Un sondage sera prochainement envoyé aux parents. Le coût est approximativement de 6,00\$.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sara-Judith Labbé

APPUYÉE PAR Mme Nathalie Jean qu'il y ait un service de traiteur pour l'année scolaire 2023-2024 au sein de l'école de la Ruche et Dominique-Savio.

ADOPTÉ à l'unanimité

097 – CE

R23/10/05-8

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Lors de la rencontre du comité de parents, les sujets : l'intelligence artificielle, CSS et l'identité sexuelle. Il y a aussi eu des élections.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance du conseil d'établissement sera le 13 juin 2023.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

6.1. Heure de la levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h34.

Noémie Potvin
Présidente

Mylène Laverdière
Directrice